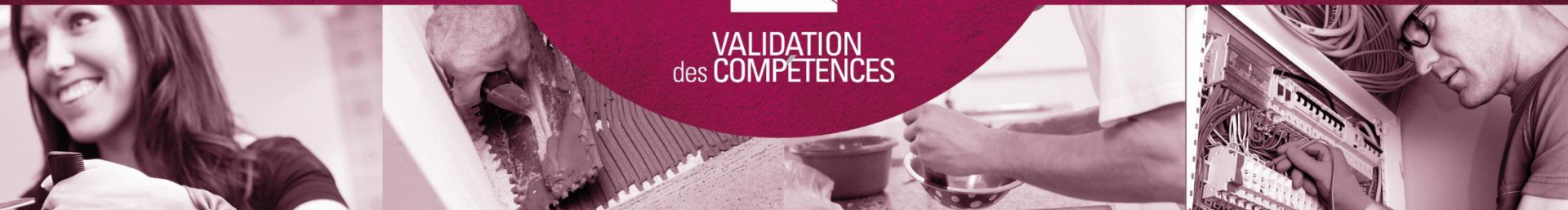




VALIDATION
des COMPÉTENCES



Aides financières et accompagnement au développement de la validation des compétences en entreprise

**Marie Deronchêne et Séverine Deneubourg,
chargées de mission pour la validation des compétences en entreprise**

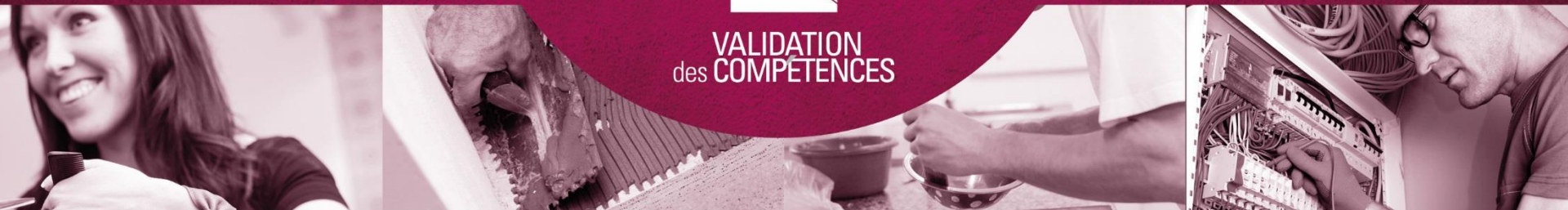


LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR





VALIDATION
des COMPÉTENCES



La validation des compétences : pour qui ?

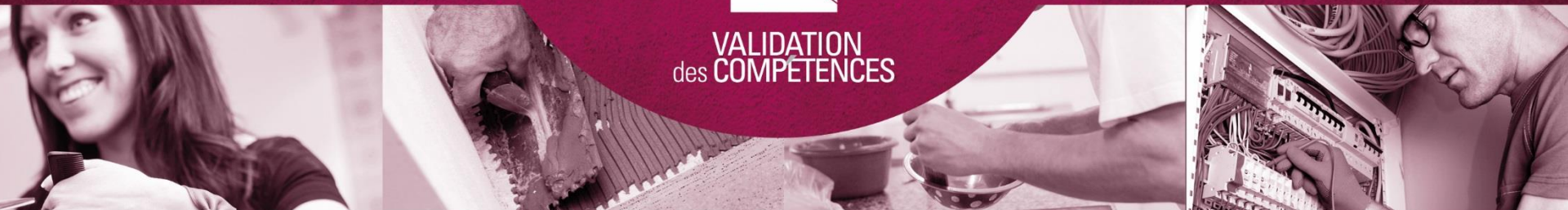
Pour qui ?



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



VALIDATION
des COMPÉTENCES



La validation des compétences peut être

- Une démarche **individuelle** à l'initiative d'une **personne**



Démarche
volontaire

L'individu se
rend dans un
**Centre de
validation**



70% chercheurs
d'emploi

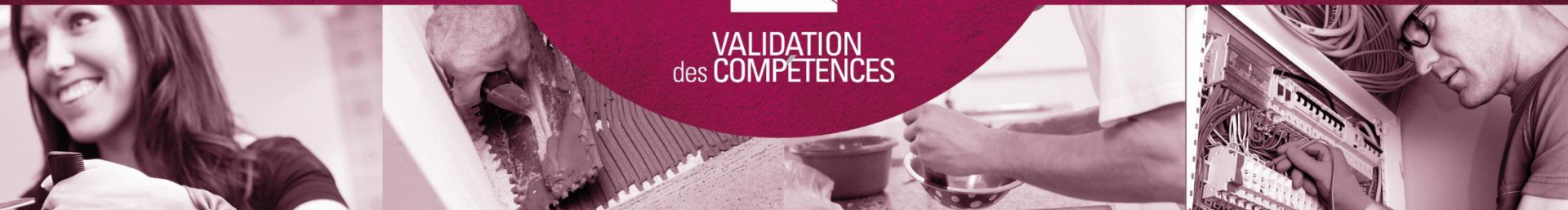
30% travailleurs



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



VALIDATION
des COMPÉTENCES



La validation des compétences peut être

Démarche
volontaire

- Une démarche **collective** à l'initiative de l'**entreprise**

⇒ portée par les acteurs de l'entreprise

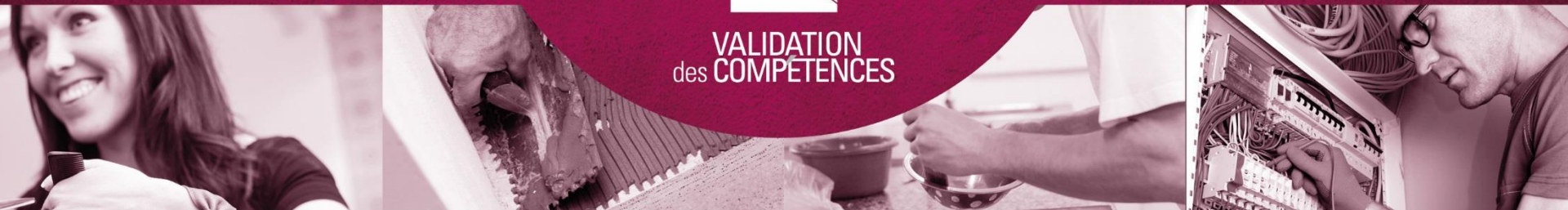
⇒ un outil au service du **projet de l'entreprise et des travailleurs**



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



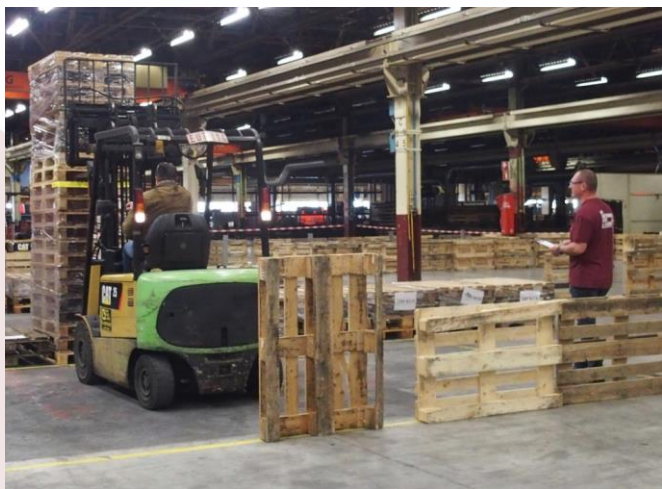
VALIDATION
des COMPÉTENCES



Depuis 2012, des expériences de validation en entreprise

Restructuration/Fermeture

Ex: Caterpillar



Gestion RH

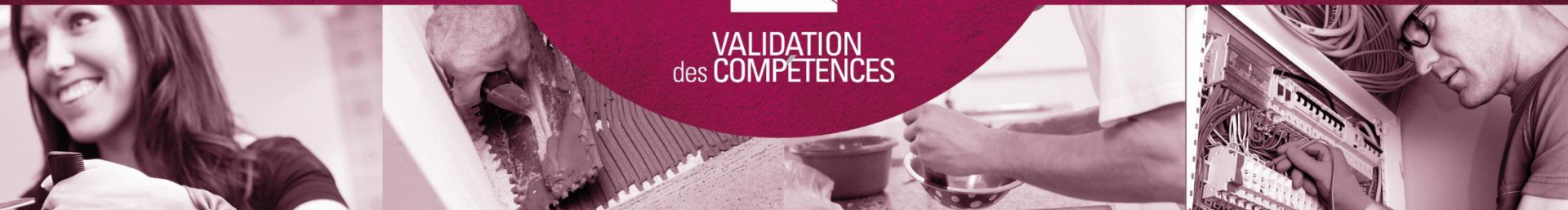
Ex: Delacre, Spa Monopole, Ecopain, ...



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



VALIDATION
des COMPÉTENCES

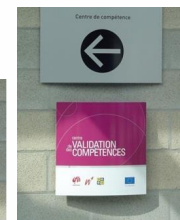
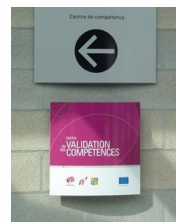


La convention : outil central de la démarche collective en entreprise



L'entreprise

Convention



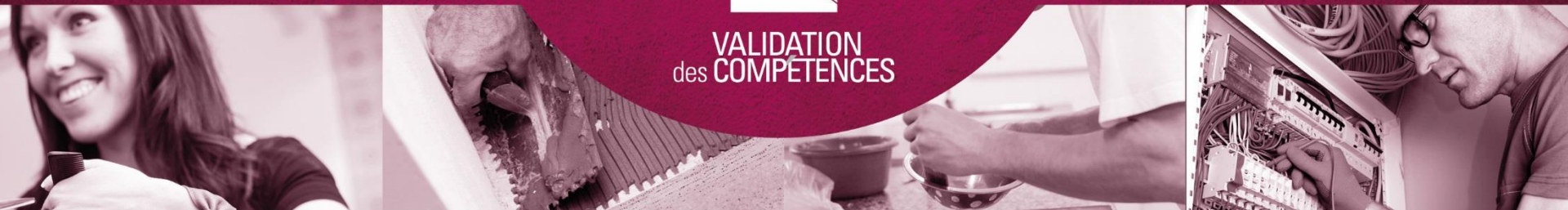
Un ou plusieurs Centres de
validation agréés



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



VALIDATION
des COMPÉTENCES



La convention : outil central de la démarche collective en entreprise

+ de 50 métiers

Convention



**Les métiers et Unités de
compétences concernés**

Technicien Pc et Réseau (H/F)
Conducteur de chariot élévateur (H/F)
Installateur électricien résidentiel (H/F)
Employé administratif (H/F)
Ouvrier boulanger pâtissier (H/F)
Peintre en bâtiment (H/F)
Aide-comptable (H/F)
Découpeur désosseur (H/F)
Aide ménager (H/F)
Technicien en système d'usinage (H/F)
Cimentier-façadier (H/F)

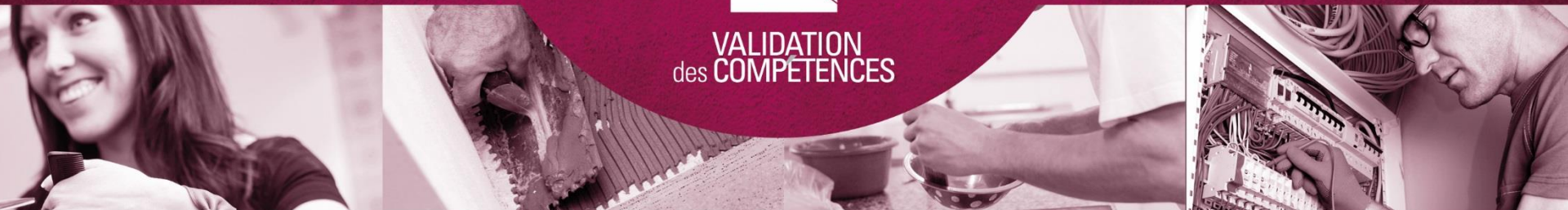
Voir l'ensemble des métiers disponibles sur le site: <http://www.cvdc.be/métiers-0>



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



VALIDATION
des COMPÉTENCES



La convention : outil central de la démarche collective en entreprise

Convention



Le public



Propres travailleurs



Travailleurs d'autres entreprises



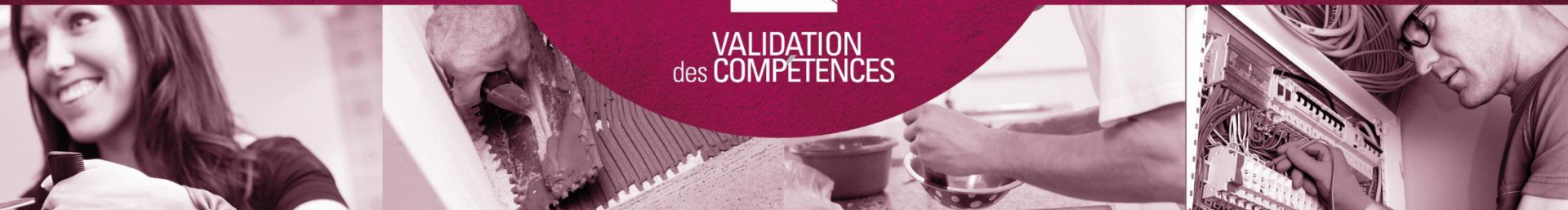
Chercheurs d'emploi



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



VALIDATION
des COMPÉTENCES

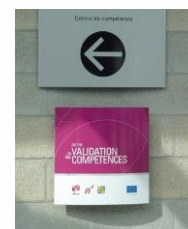


La convention : outil central de la démarche collective en entreprise

Convention



Les lieux de validation



et/ou



**Congé
éducation
payé**
d'un jour par
travailleur /an



• **Environnement
familier**



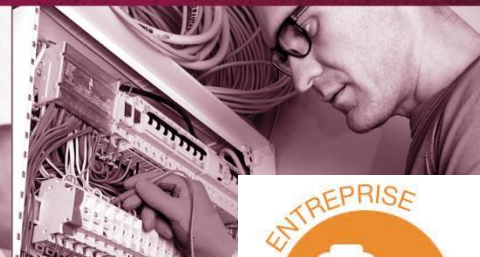
• **Gain de temps
(pas de
déplacement)**



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



VALIDATION
des COMPÉTENCES



Les nouvelles aides à la validation en entreprise

Wallonie et Bruxelles



Accompagnement à tous les étapes du processus



Défraiement du coût des épreuves (160 euros en moyenne)



Aide financière € 600 par épreuve - sous conditions (BEE)

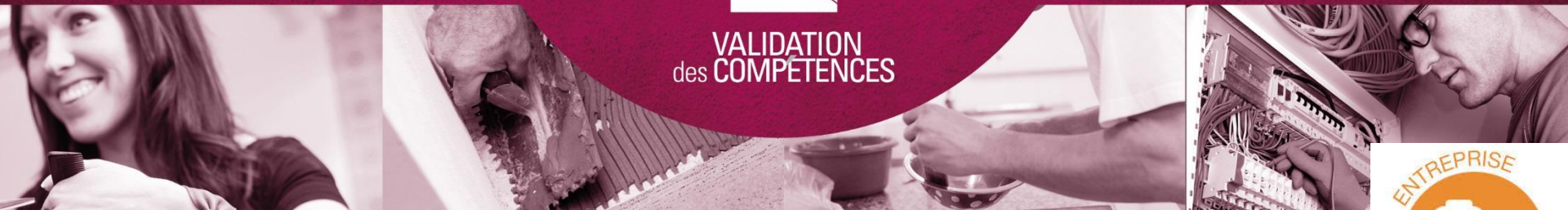
Région bruxelloise



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



VALIDATION
des COMPÉTENCES



Les conditions d'octroi de l'aide financière de €600/épreuve

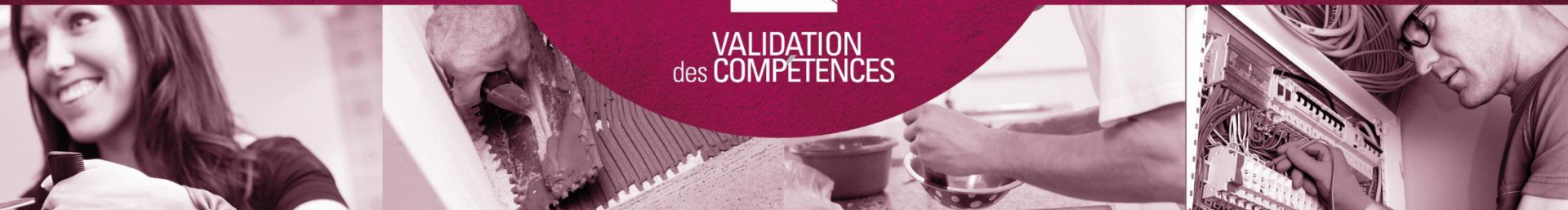
- Entreprise ou unité d'établissement **située en RBC**
- Réaliser sur une année calendrier:
 - un min. de **10 épreuves** (2 si petite entreprise < 50 personnes)
 - un max. de **25 épreuves**
- Ne pas être un employeur en restructuration



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



VALIDATION
des COMPÉTENCES



La validation des compétences : pour quoi?

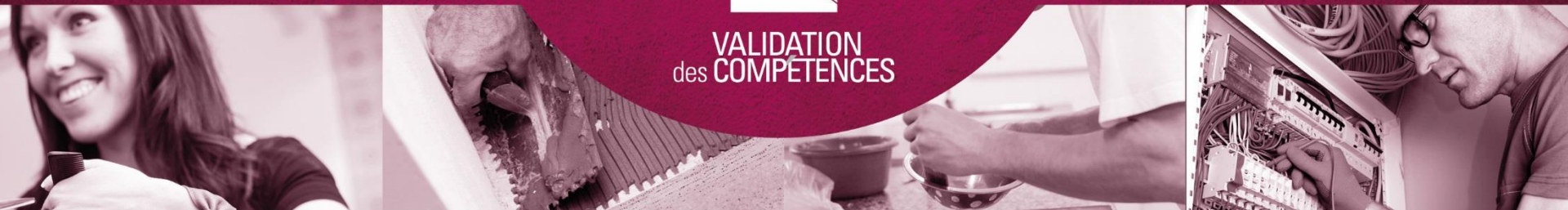
Pour quoi ?



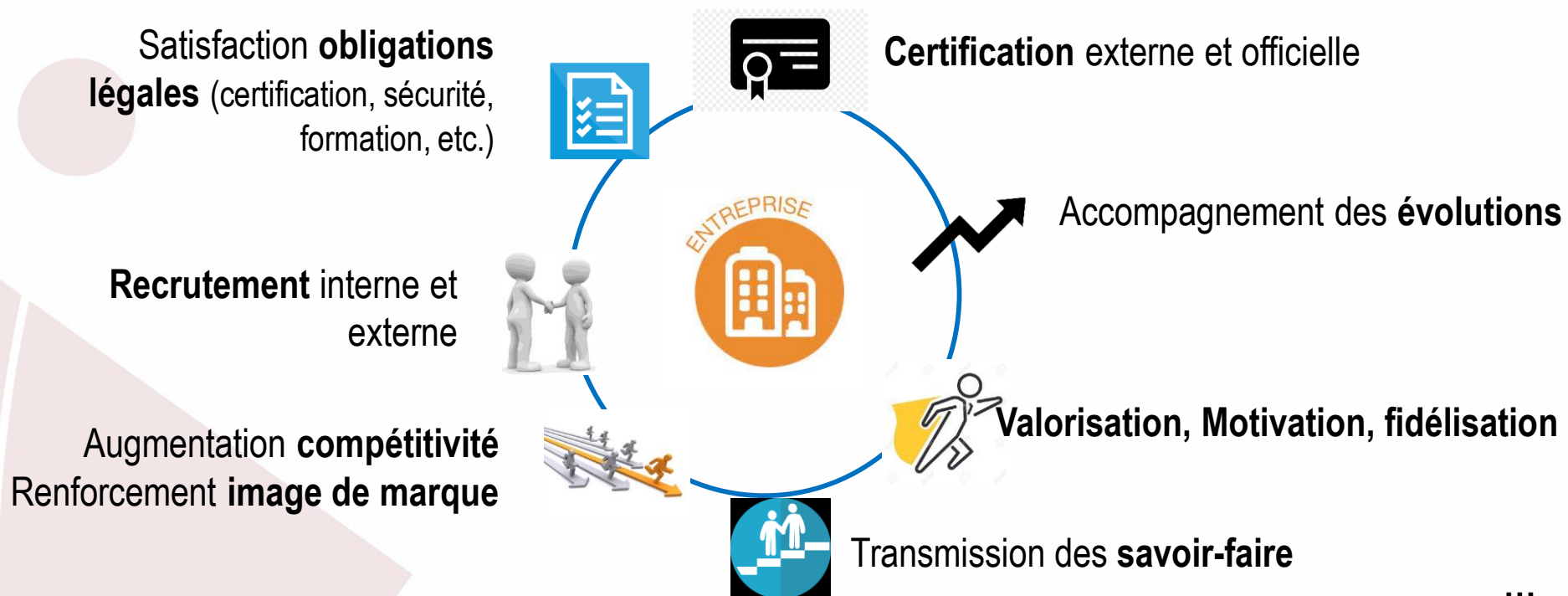
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



VALIDATION
des COMPÉTENCES



La validation des compétences : *un outil au service de l'entreprise*



...

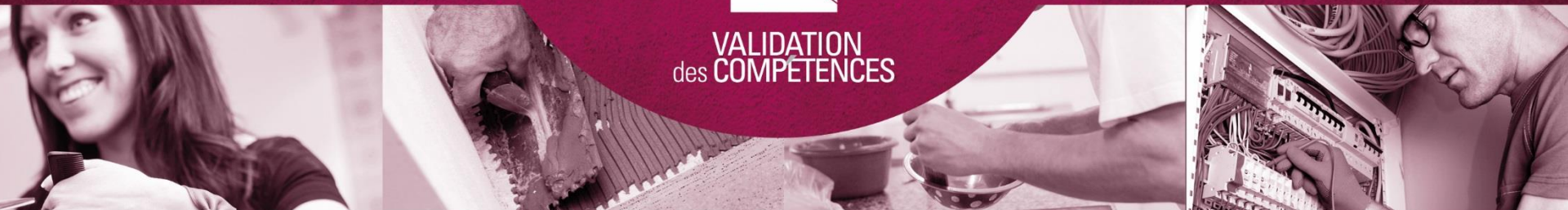


LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR





VALIDATION
des COMPÉTENCES



La validation des compétences : *un outil au service du travailleur*

Gain de temps (pas de déplacement)

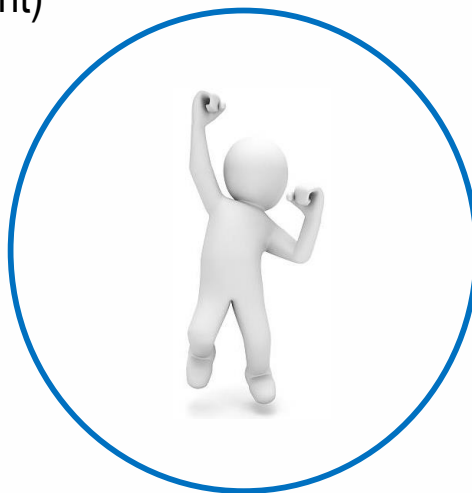
Environnement familier

Sécurisation du parcours
professionnel

Visibilité accrue

Titre de compétence à vie

Reconnaissance personnelle et
institutionnelle



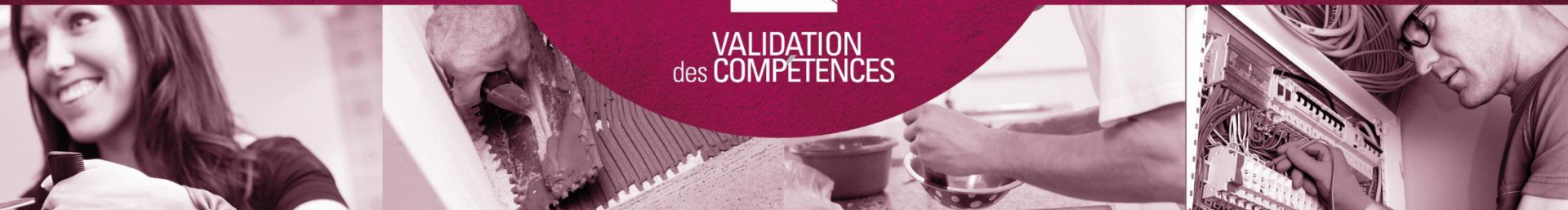
...



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



VALIDATION
des COMPÉTENCES



La validation des compétences : comment ?

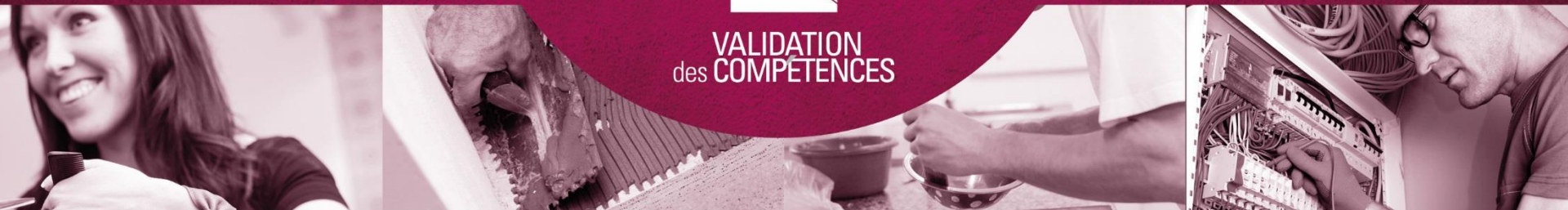
Comment ?



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



VALIDATION
des COMPÉTENCES



La validation des compétences en entreprise : comment?

- ➔ **5 étapes claires et détaillées** : suivies dans l'ordre, elles sont un gage de réussite ;
- ➔ **des outils pratiques** : adaptés à chaque étape et adaptables à chaque entreprise, ils facilitent le progrès ;
- ➔ **une présence à chaque instant** : les chargées de mission du Consortium de Validation des compétences et les secteurs professionnels partenaires guident et accompagnent l'entreprise à tout moment.





VALIDATION
des COMPÉTENCES



La validation des compétences en entreprise : comment?

EXPLORER

Etude d'opportunité

Concertation

Etude de faisabilité



La validation des compétences en entreprise
Etude d'opportunité

Le but de ce document est de permettre à l'entreprise et au secteur de s'assurer que l'entreprise est dans les meilleures conditions possible pour mener à bien la démarche de la validation des compétences.

Pour ce faire, elle est invitée à se poser quelques questions essentielles

L'entreprise	OUI/NON	Explications
1 est en bonne santé.	OUI/NON	
2 se porte bien par rapport au marché	OUI/NON	
3 a une stratégie de gestion prévisionnelle des compétences	OUI/NON	
4 a un plan de développement individuel et/ou collectif pour ses travailleurs	OUI/NON	
5 est prête à accorder aux travailleurs le temps nécessaire pour se préparer aux épreuves	OUI/NON	
6 a une fonction/un service RH bien défini	OUI/NON	
7 peut compter sur des acteurs internes prêts à se mobiliser	OUI/NON	
8 peut compter sur ses managers	OUI/NON	
9 dispose d'un organe de concertation prêt à s'engager	OUI/NON	
10 a un climat social propice à l'action	OUI/NON	
11 a identifié des enjeux clairs pour elle et ses travailleurs	OUI/NON	
12 a tenté les obstacles potentiels	OUI/NON	
13 a trouvé les moyens de franchir les obstacles	OUI/NON	
14 dispose des équipements nécessaires	OUI/NON	
15 peut mettre des locaux à disposition	OUI/NON	

Logo of the European Union and other partners.

VALIDATION des COMPÉTENCES

La validation des compétences en entreprise : comment?

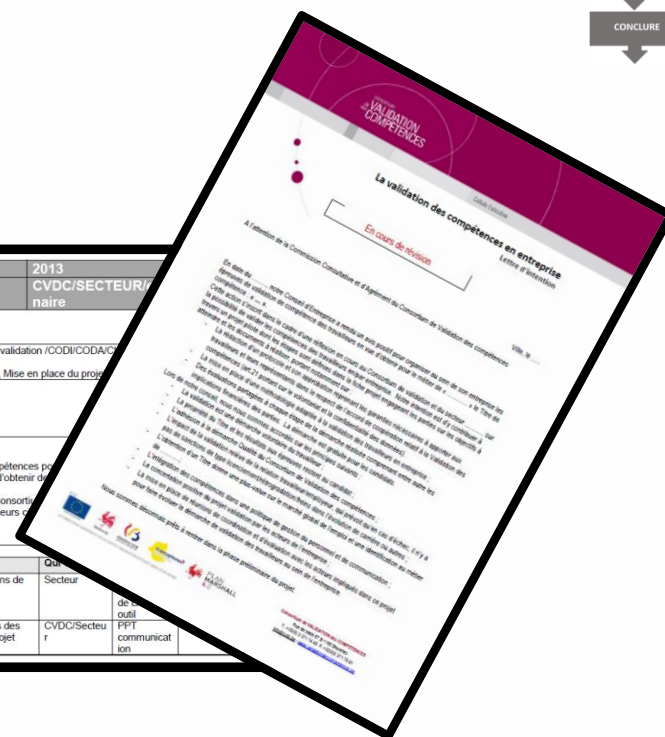
EXPLORER

Etude d'opportunité

Concertation

Etude de faisabilité

	Fiche projet Projet pilote : validation en/par entreprise	2013 CVDC/SECTEUR/ naire
Pilotes	CVDC, SECTEUR	
Comité de pilotage	Composé de représentants de : CVDC/SECTEUR entreprise, partenaire/centre de validation /CODI/CODAC d'invités comme l'AFPA et le CEDEFOP Au minimum 3 réunions par an lors de l'évaluation des étapes : Phase préliminaire, Mise en place du projet	
Coopérants	L'entreprise... Partenaire Le Centre de validation des compétences.	
Objectifs	Dans le cadre d'un projet pilote : - Mettre en œuvre dans l'entreprise «...» les épreuves de validation des compétences pour la direction d'un Centre de validation afin de permettre aux travailleurs ciblés d'obtenir le METIER et TITRE. - Participer à la réflexion sur la validation en entreprise en cours au sein du Consortium méthodologiques à destination de l'entreprise pour accompagner les travailleurs. - S'inscrire dans la démarche qualité de la validation des compétences.	
Actions/Etapes	Phase préliminaire Etude d'opportunité : Vérifier que la VDC est susceptible de répondre aux besoins de l'entreprise et appréhender les enjeux pour l'entreprise et les salariés. Communiquer aux parties : Entreprise, direction, RH, production et représentants des travailleurs sur demande de la direction, et Le Centre de validation sur la fiche projet validation en/par entreprise.	Quel Secteur CVDC/Secteur r ou PPT communication



VALIDATION des COMPÉTENCES

La validation des compétences en entreprise : comment?

EXPLORER

Etude d'opportunité

Concertation

Etude de faisabilité

Grilles d'analyse du degré d'adéquation entre les compétences du profil des travailleurs ciblés et les compétences évaluées lors de l'épreuve de validation.

Pour réaliser ce travail, vous pouvez solliciter l'aide d'un pilote repris sur le document « Descriptif des étapes » (secteur ou CVDC).

Outils de travail transmis par le CVDC sur demande et suite à l'accord positif donné par la Commissions des métiers et d'agrément du Consortium de Validation des Compétences.

- Le(s) référentiel(s) de validation du Titre de compétence associé(s) au métier
- La (les) grilles d'évaluation indicées et confidentielles
- Les deux modèles d'analyse du degré d'adéquation :
 - ✓ Analyse comparative des compétences du référentiel de validation des compétences et le référentiel métier de l'entreprise
 - ✓ Analyse comparative de l'évaluation sur le poste de travail sur base des critères/indicateurs d'évaluation et le poste occupé par le travailleur

Procédure à suivre

1- Pré

2- An

3- An

4- An

5- An

6- An

7- An

8- An

9- An

10- An

11- An

12- An

13- An

14- An

15- An

16- An

17- An

18- An

19- An

20- An

21- An

22- An

23- An

24- An

25- An

26- An

27- An

28- An

29- An

30- An

31- An

32- An

33- An

34- An

35- An

36- An

37- An

38- An

39- An

40- An

2- Analyse comparative des compétences du référentiel de validation des compétences et le référentiel métier de l'entreprise

Partie 1			Partie 2		Partie 3	
Référentiel Validation des compétences			Référentiel métier de l'entreprise		Evaluation	
code	Activités -clés	Code	Compétences		Compétences reprises dans le référentiel métier de l'entreprise	
01		01.01			OK	NOK
		01.02				
		01.03				
		01.04				
		01.05				
02		02.01				
		02.02				
		02.03				
		02.04				
		02.05				
		02.06				
		02.07				
04		04.01				
		04.02				
		04.03				
		04.04				

3- Analyse comparative de l'évaluation sur le poste de travail sur base des critères/indicateurs d'évaluation et le poste occupé par le travailleur

Grille évaluation		Poste 1		Poste 2		Poste 3	
Critères	Indicateurs	Observable OUI/NON	Sur base de quelle compétence ou tâche	Observable OUI/NON	Sur base de quelle compétence ou tâche	Observable OUI/NON	Sur base de quelle compétence ou tâche
1.	1.1						
	1.2						
2.	2.1						
3.	3.1						

S'INFORMER

EXPLORER

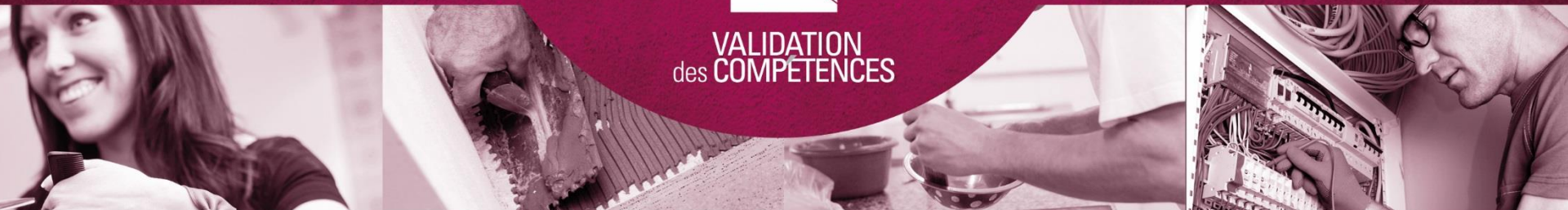
PRÉPARER

METTRE EN ŒUVRE

CONCLURE



VALIDATION
des COMPÉTENCES



La validation des compétences en entreprise : comment?

PREPARER



Equipe

Contextualisation

Convention

Programmation

Porteurs
de projet
entreprise

Expert
méthodologique

Secteur

CVDC



Centre agréé





VALIDATION
des COMPÉTENCES



La validation des compétences en entreprise : comment?

PREPARER

Equipe

Contextualisation

Convention

Programmation

Contextualisation, n.f. : processus qui permet au jury d'une épreuve de validation des compétences de procéder à une évaluation fiable dans un contexte différent d'un centre de validation, tout en observant bien des éléments d'évaluation cœur de métier.

Exemple Delacre

Critère	Indicateur	Contextualisation de l'indicateur
2. L'exécution des consignes est conforme	2.1. Le rythme de production est respecté. 2.5. L'équipement et le matériel sont rangés et nettoyés	La trémie contenant les pâtes pour le dressage ne peut être vide. Le fouet est rincé à l'eau et essuyé après la préparation du Milkwash.

→ Epreuve test



VALIDATION des COMPÉTENCES

La validation des compétences en entreprise : comment?

PREPARER

Equipe

Contextualisation

Convention

Programmation

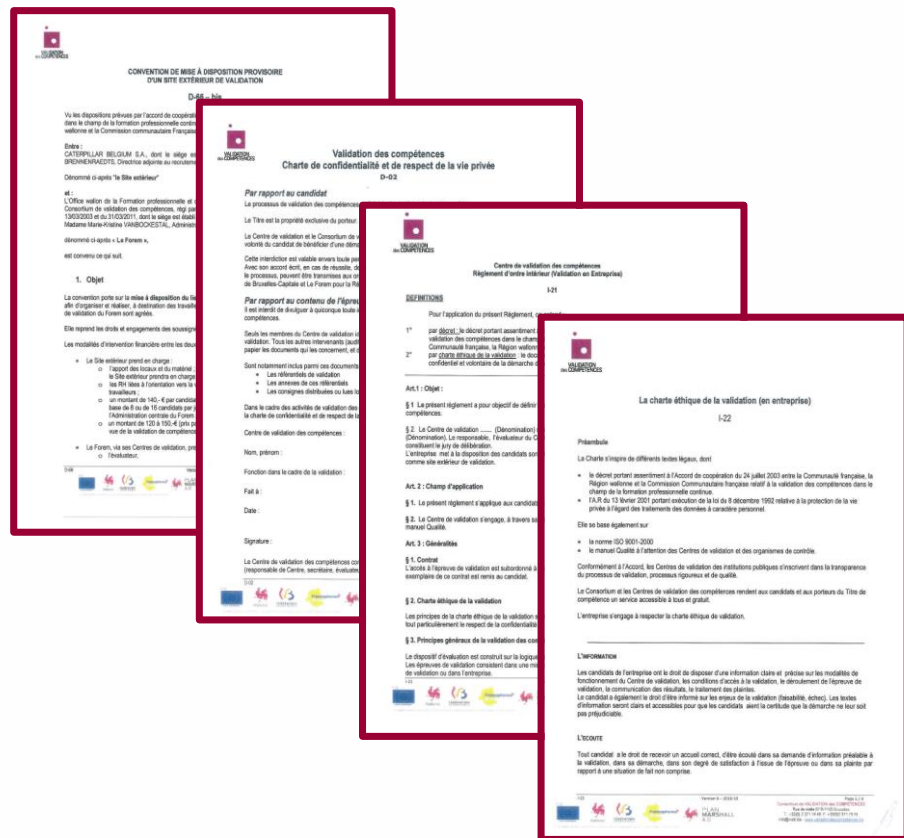
S'INFORMER

EXPLORER

PREPARER

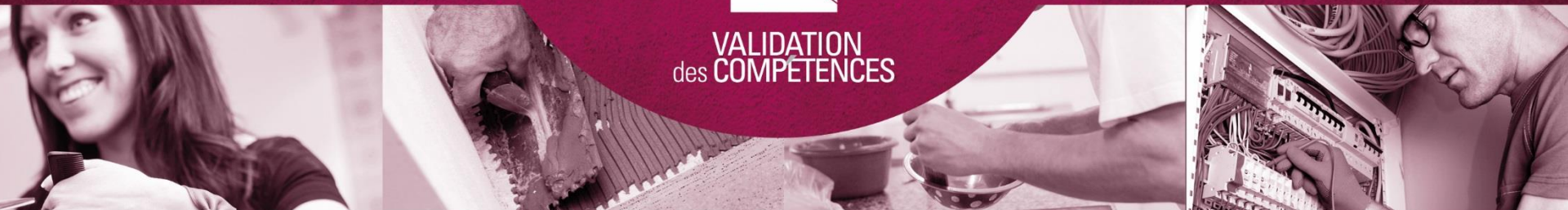
METTRE EN ŒUVRE

CONCLURE





VALIDATION
des COMPÉTENCES



La validation des compétences en entreprise : comment?

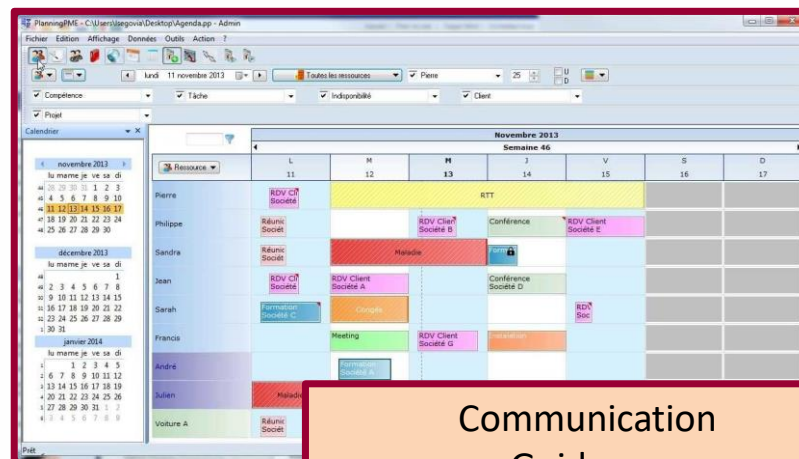
PREPARER

Equipe

Contextualisation

Convention

Programmation



Communication
Guidance
Epreuves
Félicitations
Renforcement
Financement



VALIDATION des COMPÉTENCES

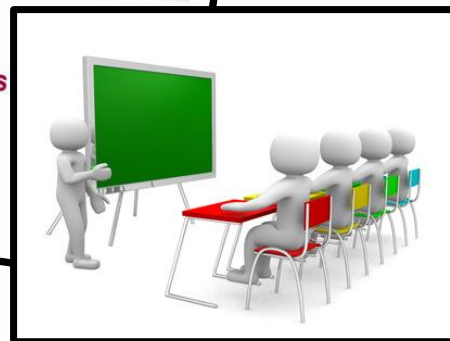
La validation des compétences en entreprise : comment?

METTRE EN
OEUVRE

Information

Organisation

Epreuves



S'INFORMER

EXPLORER

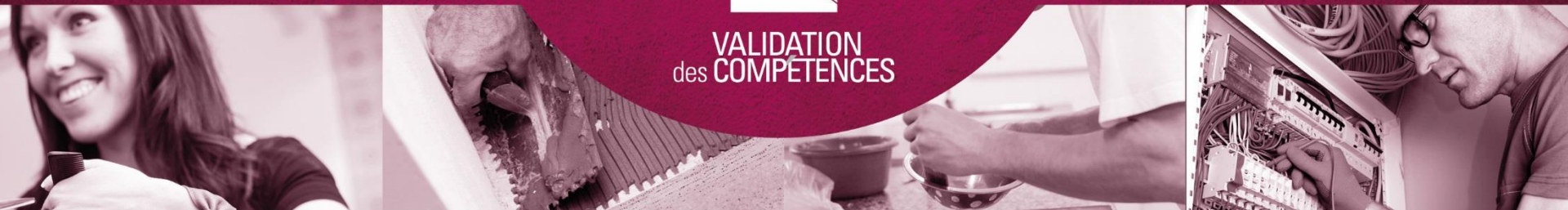
PRÉPARER

METTRE EN
OEUVRE

CONCLURE



VALIDATION
des COMPÉTENCES



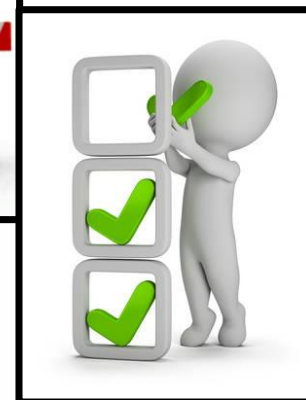
La validation des compétences en entreprise : comment?

METTRE EN
OEUVRE

Information

Organisation

Epreuves



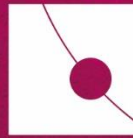
S'INFORMER

EXPLORER

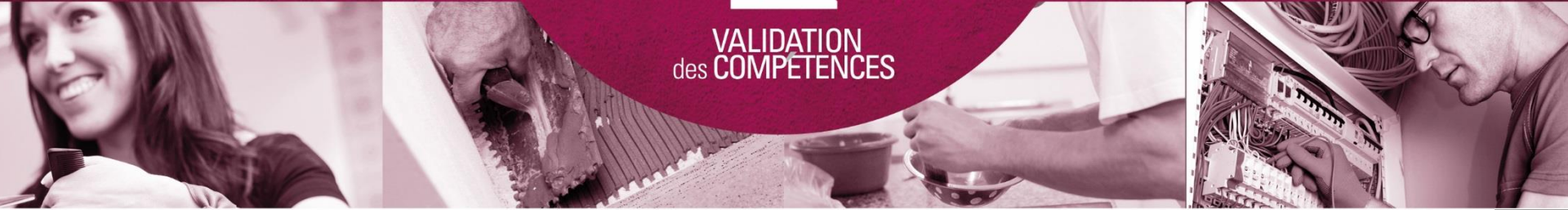
PREPARER

METTRE EN
OEUVRE

CONCLURE



VALIDATION
des COMPÉTENCES



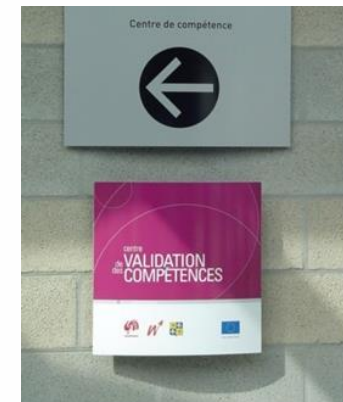
La validation des compétences en entreprise : comment?

METTRE EN
OEUVRE

Information

Organisation

Epreuves





VALIDATION
des COMPÉTENCES



La validation des compétences en entreprise : comment?

CONCLURE

Féliciter

Financer

Pérenniser



LES TRAVAILLEURS DE CHEZ DELACRE AYANT OBTENU LEUR
TITRE DE COMPÉTENCES D'OPÉRATEUR DE PRODUCTION.



S'INFORMER

EXPLORER

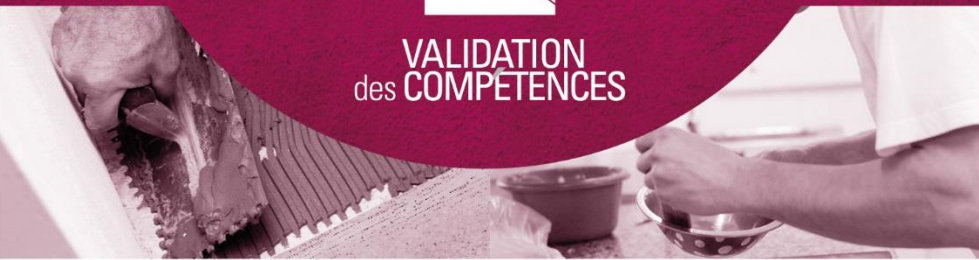
PRÉPARER

METTRE EN
ŒUVRE

CONCLURE



VALIDATION des COMPÉTENCES



La validation des compétences en entreprise : comment?

CONCLURE

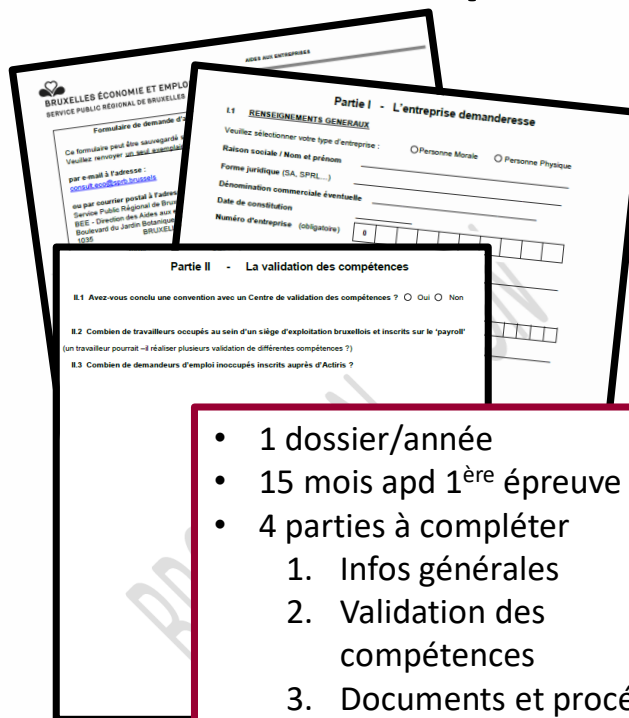


Féliciter



Financer

Pérenniser



BRUXELLES ÉCONOMIE ET EMPLOI
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Formulaire de demande d'attestation de validation des compétences

Partie I - L'entreprise demanderesse

E1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Veuillez sélectionner votre type d'entreprise : ☐ Personne Morale ☐ Personne Physique

Raison sociale / Nom et prénom : _____

Forme juridique (SA, SPRL, ...): _____

Dénomination commerciale d'éventuelle : _____

Date de constitution : _____

Numéro d'entreprise (obligatoire) : 8 _____

Partie II - La validation des compétences

R.1 Avez-vous conclu une convention avec un Centre de validation des compétences ? ☐ Oui ☐ Non

R.2 Combien de travailleurs occupés au sein d'un siège d'exploitation bruxellois et inscrits sur le 'payroll' (un travailleur pourrait -il réaliser plusieurs validation de différentes compétences ?)

R.3 Combien de demandeurs d'emploi inoccupés inscrits auprès d'Actiris ?

- 1 dossier/année
- 15 mois apd 1^{ère} épreuve
- 4 parties à compléter
 1. Infos générales
 2. Validation des compétences
 3. Documents et procédure
 4. Déclaration sur l'honneur

S'INFORMER

↓

EXPLORER

↓

PRÉPARER

↓

METTRE EN ŒUVRE

↓

CONCLURE





VALIDATION
des COMPÉTENCES



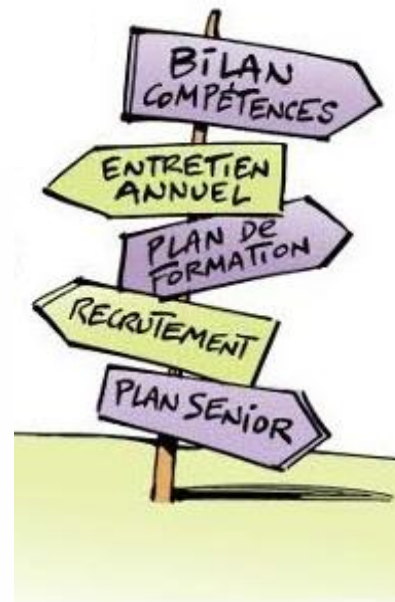
La validation des compétences en entreprise : comment?

CONCLURE

Féliciter

Financer

Pérenniser



S'INFORMER

EXPLORER

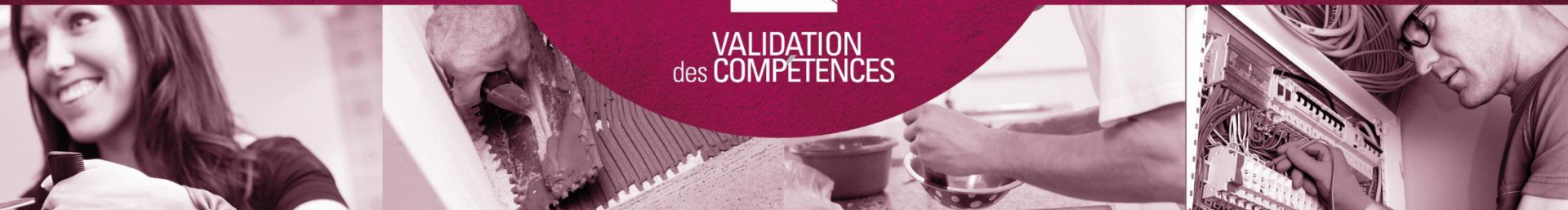
PRÉPARER

METTRE EN
ŒUVRE

CONCLURE



VALIDATION
des COMPÉTENCES



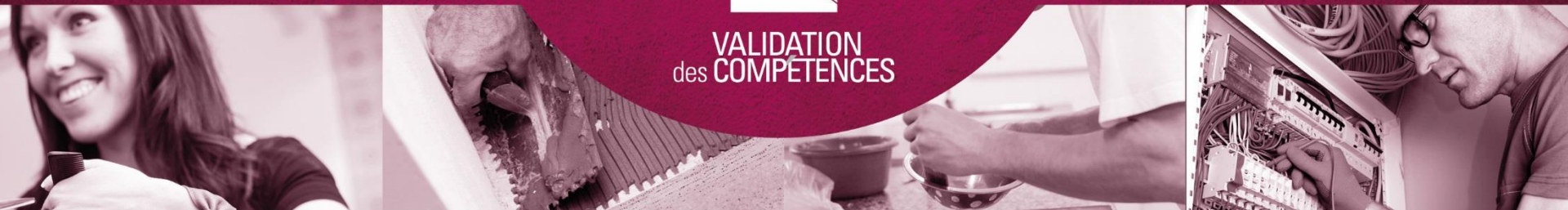
La validation des compétences en entreprise : pas sans les Secteurs

Les Secteurs sont des partenaires privilégiés pour le Consortium ET l'entreprise, cela signifie

- **S'INFORMER** → vous connaissez la validation des compétences et comprenez son fonctionnement et ses outils
- **COMMUNIQUER** → vous êtes nos ambassadeurs auprès des entreprises de votre secteur
- **NOUS INFORMER** → vous nous aidez à identifier les entreprises, à évaluer les opportunités et à comprendre le contexte de chacune (climat social, santé, ...)
- **PARTICIPER** → vous êtes présents aux différentes étapes du processus : vous informez, vous aidez l'entreprise dans son étude d'opportunité et la contextualisation, vous évaluez ou observez des épreuves, ...
- **CONSEILLER** → vous guidez l'entreprise dans l'élaboration d'une politique de gestion des compétences
- **EVALUER** → vous donnez votre avis sur le dispositif de validation des compétences pour le faire évoluer



VALIDATION
des COMPÉTENCES



La validation des compétences : deux personnes à votre écoute

Séverine Deneubourg

s.deneubourg@cvdc.be

0490/52.45.77

Marie Deronchêne

m.deronchene@cvdc.be

0475/34.57.48



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR